

# L'AVENIR

LE NUMÉRO

5  
CENTIMES



D. E. LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ANNONCES :

Annuaire républicain... 1 fr. 50  
Fichiers... 30  
Chroniques locales... 40

ADMINISTRATION & REDACTION :

70, Cours de la Liberté, 70  
LYON

ABONNEMENTS :

Lyon et départ<sup>s</sup> limitrophes... 10 fr. 20  
Pour les autres départ<sup>s</sup>... 12 fr. 20  
(Etranger : port en sus)  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.

## LA CONCORDE

En quel temps vivons-nous? Sommes-nous en République, sous un gouvernement qui doit gouverner d'après l'opinion publique et qui doit compte de ses actes à la nation?

M. Laroze, un nom qui n'est pas sans épines, nous a prouvé que la République des J. Ferry et des W. Rousseau n'était qu'une chimère, une fumisterie digne du Palais-Royal.

Ce parfum d'Arabie qui joue aux Bouffes du Palais-Bourbon les rôles d'utilité en cumul avec celui de sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, a déclaré du haut de la tribune que les ministres peuvent révoquer ou nommer les fonctionnaires sans avoir à donner sur ces mesures aucune explication.

Ainsi, voilà le gouvernement du peuple par le peuple, le gouvernement qui devrait rompre avec les errements et les vilenies du passé, qui devait être la sanction du droit, de la justice et de la plus impartiale équité, qui s'arroge le droit d'appeler impunément des réactionnaires, des ennemis jurés de la République à des fonctions importantes, et aussi impunément il aurait le droit de destituer des serviteurs dévoués aux institutions qui nous régissent.

On pourra nous traiter de mécontents, de mauvais coucheurs, c'est à l'ordre du jour, mais ce n'est qu'en nous bâillonnant, en nous ligotant, à coup de casse-tête enfin, que l'on parviendra peut-être à nous imposer silence. D'ici-là, nous dirons toute notre pensée, nous dirons aux bateleurs qui nous gouvernent qu'ils sont plus dangereux que les conspirateurs royalistes, dont ils font le jeu avec intérêt à la clé.

Nous dirons aussi à ces maquignons politiques que nous pousserons, sans trêve ni merci, le peuple à renverser ces idoles de carton, ces saltimbanques opportunistes qui portent chaque jour une main fratricide sur la République qui subit en ce moment la honte d'être représentée par eux.

Les canibales des Iles Fidji et Viti ont une singulière coutume à la cour de leur roi.

Si le monarque fait un faux pas et vient à tomber, tous ceux qui sont témoins de ce fait se jettent par terre immédiatement comme des capucins de carte sous le souffle d'un gong.

Quel rapprochement entre les Fidjiens et les plats courtisans qui grouillent aux pieds de J. Ferry; il est vrai que dans la légion de ce Varus, tous sont capucins ou méritent de l'être.

Et ce sont ces bollandistes, ces Rossignol-Rollin, ces eunuques grotesques et fourbes qui parlent d'union et de conciliation, ce sont ces pages de cour qui voudraient nous imposer le baiser Lamourette, le baiser judaïque.

Ce sont des cafards déguisés en jacobins qui nous font, au moment du danger, des appels réitérés à la concorde!

L'heure de la discipline n'a pas encore sonné, quand elle sonnera, tous les socialistes de cœur seront aux crénaux de la défense nationale, sur la brèche faite par eux de la République en danger; mais quand cette heure du suprême combat — si elle doit venir — aura sonné, nous traiterons ces renégats avec la même sévérité que nos ennemis d'avant 1870.

La clémence républicaine de 1871 a été brisée par les actes de sauvagerie des bouchers de la Semaine sanglante. Le peuple sait garder le souvenir des trahisons et des lâchetés politiques.

Tôt ou tard, les événements placent dans sa main les atouts de la revanche populaire.

On ne fera plus sauter la coupe. N'épiloguez plus, messieurs les faiseurs, depuis quelques années vous avez donné à la nation la mesure de votre incapacité et de votre félonie.

Sans remonter bien haut, sans aller jusqu'au quai d'Orsay, jetons un coup d'œil sur ce qui se passe à Lyon, là, autour de nous, au sein de cette vaillante démocratie lyonnaise si souvent leurrée, dupée, vilipendée par de fourbes meneurs qui vivent de sinécures quand autour d'eux vingt mille ouvriers dansent devant le poêle froid et le buffet vide; on parle de l'union de programme, on prêche la concorde, la discipline, l'entente entre républicains. C'est l'éternel *asticot* électoral; mais ça ne biche plus.

On prêche l'union et l'on ouvre les portes d'Eole, on sème le vent et l'on croit récolter autre chose que la tempête.

Mais, Tartufes, teniez-vous ce langage-là le lendemain des élections coulées dans le creuset de vos hypocrisies? Etiez-vous, ce jour-là, les amis du peuple les médiateurs conciliants et pacifiques dont vous affichez aujourd'hui les trompeuses apparences?

N'a-t-on pas vu, à Lyon, dans maints cafés opportunistes, plusieurs de nos amis déposer sur les tables des journaux indépendants qui disparaissaient quelques minutes après, enlevés par les *très tolérants* disciples du Comité central!

Et l'on baptise cela : Concorde et Union. Nous, socialistes, écœurés de vos bassesses, nous appelons cela des rivalités stupides, des jalousies honteuses. Et vous vous dites des frères!

Rappelez-vous que c'est la jalousie qui a armé la main de Caïn de la massue fratricide.

Vous êtes la force par le nombre, nous sommes les plus faibles, parce que nous sommes la minorité; mais souvenez-vous que le ver le plus humble peut se redresser assez pour piquer au talon le géant despotique qui l'écrase.

A son heure, le ver se dressera sans peur ni pitié.

J.-B.-A. PAGES.

*Pour les arrêter et pour les vaincre, que faut-il? De l'audace, de l'audace et encore de l'audace!*

DANTON  
Conventionnel  
Membre de la Montagne, 1793.

## DEPECHE DE NUIT

### Retour du Tonkin

Une bonne nouvelle pour les nombreuses familles des militaires des corps de troupes faisant partie de la classe de 1878, qui avaient été maintenus en service au Tonkin, bien qu'ayant droit à leur libération depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Ces militaires, au nombre de plus de cinq cents, sont arrivés hier à Toulon, à bord du *Rio-Negro*, mais ils ont été envoyés au Lazaret pour y purger une quarantaine avant d'être dirigés sur leurs foyers, où ils sont impatiemment attendus.

Le prince Guillaume de Wurtemberg, neveu et héritier présomptif du roi Charles, va se marier avec la princesse Hilda de Nassau, fille du duc Adolphe, détrôné à la suite des événements de 1866.

Une dépêche de Philadelphie annonce qu'une explosion de dix tonnes de poudre s'est produite dans une manufacture, près de Tole-do.

Toutes les maisons voisines ont été lézardées. L'explosion a été ressentie à quinze milles de distance.

Dans tout Carlsruhe il n'est question que de l'héritage inespéré que vient de faire un chiffonnier de cette ville, nommé Gugenheim, père de six enfants.

Ces jours derniers, cet homme a été appelé au ministère, où on lui a communiqué qu'il hériterait de six millions de la part d'un parent riche mort en Angleterre.

Un premier acompte de cinquante mille marks a levé tous les doutes du chiffonnier, tout ahuri d'abord de la fortune qui lui arrivait si inopinément.

La Justice reproche au rapport de M. Leroy de ne rien dire sur la situation générale au Tonkin, de sorte que l'on va encore demander un blanc-seing à la Chambre.

### La Réhabilitation du 16 Mai

La direction de l'arsenal de Brest vient de se donner un brevet de réactionnaire.

Elle n'a pas reculé devant la mise en vigueur d'une circulaire datant du 16 mai.

Ces soi-disant républicains, qui sont payés par la République, mettent leurs soins et passent leur temps à copier les Broglie et les Fourtou, dans les mesures les plus arbitraires et les plus vexatoires qu'ils aient jamais prises.

C'est ainsi qu'ils viennent de faire coller sur les murs de l'Arsenal, la pancarte que voici :

#### DIRECTION DES CONSTRUCTIONS NAVALES

Le directeur rappelle le personnel des constructions navales à l'exécution de l'ordre préfectoral du 4 novembre 1877, ainsi conçu :

Brest, le 4 septembre 1877.

Le contre-amiral, préfet maritime P. I.,

Conformément aux ordres du ministre,

Arrête :

Est absolument interdite l'introduction des journaux et de toutes publications politiques à l'hôpital de la marine, dans les casernes et établissements maritimes.

Que vont dire MM. Waldeck-Rousseau et de Broglie-Ferry?

Voulez-vous parier qu'ils n'oseront pas dire à leur collègue de la marine de faire enlever par ordre la pancarte seizo-mayeuse!

Cette mesure est d'autant plus vexatoire que les ouvriers de l'Arsenal ne peuvent même plus maintenant sortir à l'heure du déjeuner. La lecture des journaux ne pouvait en rien gêner le travail, puisqu'elle avait lieu pendant les quelques minutes consacrées au repos.

Il est vrai que si nos ministres le pouvaient, ils prendraient des mesures pour empêcher la lecture de tous les journaux républicains, à seule fin de cacher les bavures de M. Ferry.

## ACTUALITES

Les vétérinaires de Paris ont été invités à signaler à l'administration tous les cas de rage qu'ils auraient à soigner.

On devrait bien établir un service permanent à la préfecture du Rhône.

La République française dit que la Chine cédera si nous frappons un « coup vigoureux » à Formose.

M'est avis que le grand coup proposé par la République française devrait bien plutôt s'appliquer sur le nez de S. M. Jules Ferry.

Grand dîner, samedi soir, offert à l'Hôtel-

Continental, par le général marquis de Gallifet aux inspecteurs généraux de cavalerie.

A Paris, pas à Lyon, sans ça nous l'aurions invité à boire une ganache au bar d'acôté; nous lui aurions parlé des canailleries commises par lui après le 18 mars.

M. le docteur Taule va être nommé directeur général de l'asile d'aliénés de Sainte-Anne.

Tote général. Il en faudrait un comme ça au Sénat.

La police russe a arrêté une partie des organisateurs de la foire de Nijni-Novgorod, accusés de nihilisme.

Une partie n'est pas la totalité. Il en restera toujours assez pour faire danser un véritable rigodon final au pendeur de toutes les Russies.

Le premier conseil de guerre séant à Paris, présidé par M. le colonel Aubry, a condamné à mort, pour voies de fait envers un caporal, à l'occasion du service, le soldat Armand.

Encore un des avantages du code militaire. MORT.

PETIT-POUCET.

## Les Instituteurs

La question si intéressante de l'augmentation du traitement des instituteurs, est venue devant la commission du budget, sous forme d'une proposition de M. Wilson tendant à faire inscrire au budget de l'instruction publique un crédit de trois millions à ce destin. La commission, tout en protestant de sa sollicitude pour les instituteurs, n'a pas cru pouvoir accepter cette dépense. La proposition de M. Wilson reviendra sans doute devant la Chambre qui statuera définitivement et, nous l'espérons, votera ce crédit.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique spécial de l'AVENIR

### AVANT LA SÉANCE

Nos honorables se sont réunis hier dans leurs bureaux respectifs pour procéder à la nomination de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la réforme électorale du Sénat.

Aujourd'hui, presque tous sont à leur poste. Surprise pour le public.

Freppel, archevêque de son état, est à sa chaire, pimpant, joyeux, violet comme sa soutane, ses copains de la droite l'entourent avec une sollicitude touchante, va-t-il y avoir du potain?

Non, les droitiers fourrent dans l'oreille de l'opulent prélat, leurs récriminations contre Dupanloup. Question de boutique, question de chateuillement chrétien.

Beaucoup de dames aux tribunes, les honorables en sont fiers, les grâces vont admirer leur talent oratoire.

Les ministres sont à leur banc, impatients, fiévreux, ils torturent leur montre, deux heures sonnent, Brisson opère un petit carillon, presque un trémolo d'opéra.

### LA SÉANCE

PRÉSIDENCE DE M. SADI-CARNOT

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de 1885.

M. LOUBET. — L'éventualité de la banqueroute invoquée par M. Amagat ne doit pas même être envisagée (Bruits, protestation).

Le système employé pour équilibrer le budget n'a été qu'un moyen transitoire dont on

s'est servi pour combler le déficit provoqué par des dégrèvements utiles au pays.

La Chambre peut se rendre ce témoignage qu'elle a administré le pays en bon père de famille (Murmures).

M. WILSON. — Il n'y a pas lieu de se féliciter outre mesure du résultat obtenu, comme le fait le rapporteur général du budget. On a fait, il est vrai, 32 millions d'économie, mais on a admis 30 millions de crédits nouveaux. Or, si on ne fait pas des économies sérieuses, on arrivera forcément à de nouveaux impôts; l'aveu en a été fait par M. le président du conseil lui-même.

M. FERRY : Je n'ai jamais parlé que de relèvement de taxes.

M. WILSON : Il ne faut pas jouer sur les mots; le relèvement des taxes n'est qu'une illusion, il faudra avoir recours à de nouveaux impôts pour créer des ressources.

Des impôts, le pays n'en veut plus.

M. FERRY : Tel est aussi mon avis pour le moment (bruit).

M. WILSON. — Le budget de 1885 n'a donc été, comme on la dit, équilibré qu'au moyen d'omissions de dépenses que présagent de nombreux crédits supplémentaires pour les expéditions coloniales.

L'équilibre du budget n'est pas plus réel dans le système de la commission que dans celui du gouvernement.

En résumé, il y aurait deux mesures à prendre : la première consisterait à rentrer résolument dans la voie des économies, la seconde, qui est la plus importante, consisterait à renoncer aux expéditions lointaines et à une politique belliqueuse, ce serait là le meilleur placement.

M. DAYNAUD constate que la discussion du budget a encore été reléguée aux derniers jours de l'année, une partie du pays croit que c'est pour empêcher une discussion complète. Depuis 1882 les budgets portent tous l'empreinte des préoccupations électorales, des dépenses ont été laissées en dehors du budget, d'autres atténuées, de là des budgets faux.

Le budget de 1882 laisse un déficit de 350 millions, et celui de 1883 un déficit de 269; il faut y joindre les dépenses du budget extraordinaire.

Le budget de 1884 augmente de 194 millions. Le crédit extraordinaire, présenté un déficit de 345 millions, on doit y ajouter les 300 millions du budget extraordinaire; on a donc une dépense de 645 millions au dessus des recettes; il faut s'étonner que le pays souffre de ces prodigalités.

Les faillites ont augmentées dans des proportions énormes, il en est de même des expropriations à Paris et ailleurs.

Dans les six premiers mois il y a eu 1836 faillites à Paris, au lieu de 1420 dans la même période de 1882.

Le budget de 1885 présente les mêmes fautes que les précédents mais la principale cause du déficit, c'est l'omission des dépenses du Tonkin, de Chine et de Madagascar.

Aucun gouvernement antérieur n'avait commis de semblables dissimulations, elles sont d'autant plus blâmables que l'on sait très bien qu'il y aura 150 à 200 millions de crédits supplémentaires.

Il en a été de même pour les versements à la caisse des compagnies de chemins de fer en 1884, et dès 1883 l'on savait que le chiffre prévu était exagéré.

M. LEROY dépose le rapport de la commission chargée d'examiner les crédits relatifs au Tonkin et donne lecture de ce rapport. Dans la première partie, il se borne à approuver la demande de crédit en la justifiant par quelques extraits de la déposition du général Millet.

Dans la seconde, M. Leroy s'étend sur les ressources minières et agricoles du Tonkin et sur les moyens indiqués par les hommes compétents de développer et de rendre productives ces immenses ressources.

M. FERRY demande de fixer le jour de la discussion.

M. CLÉMENCEAU demande qu'il ne soit pas fixé, car la commission ne sait pas encore les documents qui seront publiés.

Par 281 voix contre 201, la Chambre rejette l'ajournement.

La discussion est fixée à lundi. La séance est levée au milieu d'un assez grand tumulte.

## L'ARTICLE 11

Nous répondons à une question qui nous est posée :

L'article 11 du traité de Francfort ne peut prendre fin que soit par le consentement réciproque de l'Allemagne et de la France, soit par une guerre.

Voici le texte de l'article 11 : « Le gouvernement français et le gouvernement allemand prendront pour bases de leurs relations commerciales le régime du traitement réciproque sur le pied de la nation la plus favorisée. »

## ÉTRANGER

**EGYPTE.** — On mande du Caire à la *Correspondance politique* que les rebelles se trouvent en relations suivies avec la Tripolitaine. C'est de là qu'ils reçoivent les approvisionnements et les munitions par des caravanes qui parviennent au Soudan en traversant le désert du Liban.

**ALLEMAGNE.** — On signale plusieurs cas de choléra foudroyant en Allemagne, à Leipzig, à Stettin et à Dresde; il serait question de licencier l'Université de la première de ces villes.

On prend de grandes précautions à Berlin.

**ITALIE.** — Sur la proposition de la municipalité de Parme, plusieurs villes d'Italie se sont cotisées pour offrir à la ville de Turin un aigle en bronze doré, surmonté de l'écusson turinois entouré de lauriers chènes.

Ce don lui est fait en reconnaissance de l'hospitalité et des secours que Turin a accordés aux exilés italiens, à l'époque de la renaissance nationale.

Les maires de toutes les municipalités se sont assemblés, aujourd'hui à Turin. C'est celui de Parme qui a offert l'aigle.

Le maire de Turin a fait la réponse indiquée par la circonstance.

Il y a eu ensuite un dîner au restaurant de l'Europe, offert par la ville. On y a fait beaucoup de discours et porté un grand nombre de toasts.

**ANGLETERRE.** — Malgré le démenti officieux du gouvernement anglais, nous pouvons annoncer que le choléra suit une marche ascendante à Londres.

C'est ainsi, qu'hier, 223 cas ont été signalés.

**ÉTATS-UNIS.** — Un train a déraillé près de Houston, sur la ligne du Texas-Central. Dix personnes ont été tuées et quinze blessées grièvement.

**SUISSE.** — La Constituante bernoise a admis un article reconnaissant le dimanche comme jour légal de repos.

Elle a admis également le principe de l'assurance obligatoire contre les maladies pour les diverses classes de citoyens.

## La Liberté de la Presse à Lyon

En plein ordre moral, quand le pachalik Ducros faisait siffler sur la tête des républicains sa cravache réactionnaire, alors que nous avions le périlleux honneur de collaborer au journal le *Censeur*, qui a laissé dans la population lyonnaise l'impérissable souvenir de son indépendance démocratique, deux fois en huit jours il nous est arrivé d'oublier de faire le dépôt légal de notre journal.

Le préfet-tyran, le préfet odieux que Lyon n'a pas oublié, n'a jamais osé faire ce que M. Massicault, un ancien confrère, vient d'oser faire lui-même.

Perraudin a surpassé Coco ! Nous mettons au défi le patelin agent de M. Massicault de nous prouver qu'il aurait agi avec le *Progrès*, par exemple, comme il vient d'agir avec l'*Avenir*.

Il y a, pour ce chevalier, journaux et journaux, comme il y a fagots et fagots.

Nous lui avons dit un jour : En ce monde, tout lasse, tout passe et tout casse. M. Perraudin peut devenir académicien, il en est bien digne, et, par conséquent, immortel, il n'en restera pas moins un singulier personnage dont M. Massicault, son collègue en Légion d'honneur, doit être très fier.

Mais, nous le répétons, tout lasse, tout passe et tout casse. Nous ne savons quel sort nous réservent les juges appelés à statuer sur le cas qui nous fait venir devant eux le 20 novembre prochain; mais nous les prévenons que nous avons de singulières révélations à leur faire en ce qui concerne notre défense, que nous nous réservons de présenter nous-même.

A bon entendeur, salut.

## DERNIÈRE HEURE

PARIS, 10 h. soir. — Une tribu amie, les Beni-Amers, a attaqué Hadendovas, près Souakim. Elle a pris un convoi de munitions et 3,000 chameaux destinés à Osman-Digma.

Le pont de fer de Salez (dans le canton de Saint-Gall) s'est écroulé pendant les épreuves.

Il y a eu une dizaine de victimes, dont deux morts.

11 h. — La *Liberté* croit savoir, dans ses dernières dépêches, que l'amiral Courbet ne parle nullement de renforts.

Une dépêche du général Brière de l'Isle dit que le corps expéditionnaire du Tonkin comprend actuellement 15,000 soldats européens, 6,000 indigènes et 1,000 marins.

Les derniers rapports du général Brière de l'Isle insistent sur l'excellente tenue et l'ardeur du corps expéditionnaire.

Minuit. — Il y a eu hier, à Paris, 44 décès cholériques, dont 11 en ville et 33 dans les hôpitaux.

Aujourd'hui, depuis minuit jusqu'à midi, il y a eu 4 décès dans les hôpitaux, aucun en ville.

Une dépêche du *Times*, de Shang-Hai, 17 novembre, dit que le gouvernement chinois a pris des arrangements avec des Anglais et des Américains pour envoyer des navires forcer le blocus de Formose.

net et courba l'échine, tant pour se donner une contenance que pour bien s'assurer que le nouveau venu n'avait point de pied fourchu.

— Dieu vous soit en aide, seigneur cavalier ! balbutia-t-il. Les fourneaux sont éteints, et je suis seul à garder le logis. Mais si quelque viande froide...

— Je n'ai pas faim, interrompit le voyageur qui mit pied à terre et abandonna la bride sur le cou de son destrier.

— Offrirai-je alors à Votre Seigneurie une pinte de cervoise ? une mesure d'hydromel ?

— Je n'ai pas soif. — C'est un gîte, en ce cas, que désire Votre Grâce..., et je vais...

— Tu vas te taire, manant, et me conduire à l'écurie.

Le valet n'insista point. Cette voix brève, sèche et dure paralysait tous ses moyens.

Saluant derechef, il précéda respectueusement son austère client sous un hangar tapissé d'étrilles et garni de mangeoires.

— Ici, Lucifer ! murmura l'étranger.

Le cheval hennit doucement et s'approcha de son maître.

— Ça, bélière ! dit celui-ci au jenne gars, qui venait de se signer au nom de Lucifer, sauras-tu laver les jambes, les yeux et les naseaux de cet animal ?

— Mais... je le pense, messire. C'est mon

état. On me nomme Gilles-le-Palefrenier. — A l'œuvre ! et dépêche.

Gilles entama sa besogne avec un trouble manifeste, car son terrible interlocuteur, debout et les bras croisés, ne le perdait pas de vue.

Puis, quand la bête fatiguée eût reçu sa ration de paille et d'avoine :

— C'est bien, dit l'homme noir. Je laisse mon cheval ici et le prendrai en repassant. Quant à toi, drôle, réponds. Connais-tu la ville ?

— La ville de Tournai?... J'y suis né.

— Alors, tu vas me servir de guide, Marchons.

Le palefrenier se gratta l'oreille.

— Marchons..., marchons, c'est facile à dire, savez-vous ? Il n'y a personne au logis...

— Pourquoi faire ?

— Pour accueillir les voyageurs.

— Où vois-tu de voyageurs, imbécile?... Ferme ton bouge et en avant, marche !

Un écu sillonna l'air. Gilles n'eut qu'à étendre la main pour le cueillir au vol. Cet incident le décida.

— Où allons-nous, sans vous commander, mon gentilhomme ? demanda-t-il avec son plus aimable sourire.

— Nous allons rue Hellequin.

A ce mot, Gilles sursauta violemment,

Environ 25,000 Chinois ont traversé, le mois dernier, le centre de la Chine, allant au sud.

1 heure. — La *République française* et le *Voleur* reproduisent tout au long le discours prononcé par M. Paul Bert aux funérailles de M. Guichard, mais ne soufflent pas mot du discours de M. Spuller, qu'ils ont sans doute considéré comme trop « bondieusart ».

M. Edmond About voit avec inquiétude la bienveillance que M. de Bismarck fait tourner autour de notre tête comme une massue d'Hercule. Il prêche la méfiance, disant que la France doit rester bonne Alsacienne, comme l'Alsace est restée bonne Française.

## LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE sous la République opportuniste SÉQUESTRATION

Les Lyonnais que leurs affaires ou leurs plaisirs appellent au Point-du-Jour, ne se doutent guère qu'à quelques pas de là, entouré de collines verdoyantes, s'élève en plein dix-neuvième siècle une bastille autrement terrible et redoutable que celle que nos pères, dans un magnifique élan qui est la gloire du siècle passé, démolirent.

Là, en effet, se trouve située la maison de santé du docteur Binet, personnage bien connu dans notre ville; mais ce que le public ignore, c'est le nombre de victimes qui gémissent sous les voûtes funèbres de cet établissement.

Quiconque, malade ou non, a franchi le seuil de cette maison soi-disant hospitalière n'en sort que pour aller au tombeau. Malheur à l'imprudent qui cherche à s'échapper de cette bastille moderne, il s'expose aux plus terribles représailles.

Il y a quelques années, c'était en 1880, un homme fort connu à Lyon, un officier ministériel poursuivi et traqué par des adversaires personnels ambitionnant sa fortune, se réfugiait sur cette terre hospitalière qu'on nomme la Suisse.

A l'abri des lois tutélaires de l'Helvétie, il s'appretait à revendiquer ses droits, lorsque un inconnu se présenta à lui le conseillant de rentrer en France, où il aurait plus de facilité pour se faire rendre justice.

Tout d'abord M. Borga, tel est son nom, payé pour n'avoir guère confiance aux ambassadeurs de circonstance, refusa carrément de remettre les pieds sur le territoire français; mais peu à peu, la réflexion aidant, il consentit à quitter Genève pour se rendre à Toissey, son pays natal, et prendre les dispositions nécessaires pour sauvegarder ses intérêts.

Un beau matin, il s'embarqua donc pour le pays de Baudin et Roselli Mollet; mais quelle ne fut pas sa stupefaction en se voyant, à peine arrivé dans sa ville natale, l'objet de la surveillance la plus stricte et la plus sévère; néanmoins, faisant bon cœur contre mauvaise fortune, il se disposait à mettre une lettre à la poste, lorsqu'il fut brusquement appréhendé au collet et sommé de suivre quatre diables de gendarmes taillés en hercules.

Notre homme ne s'intimidant pas pour si peu et connaissant à fond les devoirs du

et son doux sourire devint une atroce grimace.

— Eh bien ! reprit le noir cavalier, n'existe-t-il pas une rue Hellequin, à Tournai ?

— Faites excuse, messire; mais...

— Mais quoi ?

— Elle n'a pas de maisons.

— Allons donc !

— Ou plutôt elle n'en a qu'une.

— Ah ! tu vois bien...

— Elle n'en a qu'une... et qui n'est point habitée.

— C'est bon... Conduis moi !

Le jeune gars devint pâle.

— Votre Seigneurie ne sait donc pas ce qu'on raconte sur la maison de la rue Hellequin ?

— Des sottises probablement. Tu me le diras en route.

— Il vaudrait peut-être mieux...

Le cavalier noir fit siffler sa cravache.

Gilles se tut, et, tremblant, ployé en deux, son bonnet au poing, il précéda l'étranger à travers un dédale de rues tortueuses.

De temps à autre, il se retournait pour examiner son client qui le suivait pensif, fourrageant d'une main sa barbe fauve, appuyant l'autre sur la garde de sa rapière.

(A suivre).

## LE COUNIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PREMIÈRE PARTIE

### Le Diable à Tournai

(Suite).

Il fit halte aussitôt.

Le bâilleur demeura la mâchoire ouverte et se frotta les yeux, car le groupe équestre qui s'avançait entre lui et le soleil avait une apparence lugubre.

Le cheval était grand, maigre, osseux; l'homme aussi. La monture était d'un noir ébène; noir de la tête aux pieds se présentait le chevaucheur. Gants, pourpoints, haut-chausses, bottes molles montant à mi-cuisses, tout son costume affectait la nuance funèbre.

Un feutre noir, sans plume, enfoncé jusqu'aux yeux, ne laissait entrevoir que sa barbe, d'un blond ardent, et le bas de ses joues, blanches comme de la cire.

Le rustre se sentit gêné. Il ôta son bon-

citoyen, demanda de quel droit on l'arrêta... le crime qu'il avait commis. Il somma les gendarmes de répondre.

Pour toute réponse, ceux-ci se contentèrent de montrer leur revolver au poing, avec un geste qui n'admettait pas de réplique.

Qu'aurions-nous fait à sa place; nous honorons. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Borgia, débonnaire comme la plupart des hommes qui n'ont rien à se reprocher, se laissa conduire étape par étape jusqu'à la maison Binaet, où on le fit incarcérer comme fou.

C'est là qu'il est depuis quatre années. Il y a mieux, les magistrats auxquels M. Borgia, trompant la vigilance des gardiens était parvenu à écrire, sont restés sourds à sa voix et cela, malgré la loi de 1838 qui ordonne au préfet, au maire, au procureur de la République, de visiter les établissements d'aliénés.

Nous publierons demain le texte même de cette loi, et nos lecteurs verront que si le procureur et le préfet font du zèle pour poursuivre les journaux républicains indépendants, ils ferment les yeux sur les séquestrations et les infamies de toute nature qui se commettent dans les asiles d'aliénés et dans les maisons de santé. Nous avons en mains les preuves de tout ce que nous avançons. C'est notre ami Fichet qui, le premier, a été avisé de l'horrible situation dans laquelle se trouve M. Borgia. Il posera ce soir la question au conseil municipal.

Il faut que la population sache ce que valent les fonctionnaires de notre ville.

(A suivre)

## MENUS PROPOS

Voirie. — Un excellent employé, fatigué par les excès de son service, demande, après quatre ans de lutte, un congé à son chef.

Le chef répond qu'il avisera. Quelques jours après, il dit à son employé :

— J'ai réfléchi. Je ne puis me passer de vous, mais je veux récompenser votre zèle, je vous donne la direction du mouvement... administratif.

## CHRONIQUE STEPHANOISE

Les ouvriers Teinturiers. — Les délégués sont allés trouver les patrons pour s'entendre en vue de savoir si les patrons veulent absolument maintenir le nouveau règlement contre lequel tous les ouvriers de la corporation ont protesté.

Hier, à trois heures du soir, les délégués ouvriers et les patrons ont décidé de prendre comme arbitre M. le préfet.

L'entrevue a été très cordiale. Nous apprenons que, se rendant compte de la nécessité de se plier aux exigences du moment, les patrons, après quelques hésitations, ont accepté la transaction suivante.

On se rappelle que dans un de nos précédents numéros nous avons dit que les patrons supprimèrent l'heure du déjeuner et réduisirent le temps du dîner.

Par suite de la transaction consentie par les patrons devant le préfet et en présence des délégués le nouveau règlement est ainsi libellé :

Travail, de six heures et demie du matin à onze heures; déjeuner, de onze heures à midi et demie; reprise du travail de midi à six heures du soir.

Satisfaction a été donnée aux travailleurs et ce résultat est dû surtout à l'énergie des travailleurs qui n'ont pas craint d'opposer leur union la plus intime aux agissements de leurs exploiters riches.

Ils ont aujourd'hui gain de cause, qu'ils continuent à rester unis et toujours ils pourront réagir contre les agissements patronaux qui leur paraîtront nuisibles. Nous adressons nos félicitations aux travailleurs de cette intéressante corporation.

Cette transaction a été soumise hier soir à l'approbation des ouvriers de la corporation réunis à cet effet.

Nous ignorons le résultat de cette réunion. Nous croyons que cette proposition avantageuse aura été acceptée, car les patrons ont été obligés de transiger et le résultat est beau. Car ils brillent surtout par leurs sentiments réactionnaires ! Excellent exemple donné par les teinturiers à tous les travailleurs.

Par l'union des intérêts, les travailleurs briseront toutes les entraves établies par les exploiters.

Nous lisons dans le *Moniteur de la Loire* :

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ. — M. Bruyère, curé d'Avenas, a été nommé curé d'Odenas.

M. Faure, de Verrières, a été nommé vicaire à St-Sauveur.

M. Bruyère, curé d'Avenas, nous aurions préféré que pour être plus vrai, notre confrère eût remplacé le mot *curé* par *cureur*, parce que ces messieurs *curent* à merveille les poches des naïfs.

Avis aux ménagères.

GRAVE ACCIDENT. — Vers midi, le sieur Louis Sauze, 24 ans, marchand de charbons, rue de l'Eternité, 26, transportait un sac de charbon chez M. France, armurier, rue du Gazomètre, maison Ledin.

Il venait d'arriver sur le balcon en bois de la maison, lorsque ce dernier s'est affaissé entraînant l'escalier également en bois qui succède au 2<sup>e</sup> étage.

Sauze, pris sous les décombres, a reçu une blessure à la jambe droite, une forte coupure sous le nez; il a également deux côtes fracturées.

M. le docteur du 19<sup>e</sup> dragons, lui a donné les premiers soins.

PANIQUE A L'EDEN. — Grande panique à l'Eden hier soir, vers 11 h. 1/2. Il y avait foule; la soirée touchait à sa fin; tout à coup le cri : au feu ! se fait entendre.

Effrayés, les spectateurs se lèvent en masse et se dirigent en toute hâte vers la porte de sortie, oubliant qui leur pardessus, qui leur chapeau. Les tables sont renversées; on se presse, on se bouscule; heureusement, aucun accident grave ne se produit.

On s'était effrayé à peu de frais. La cause de tout ce branle-bas était une flamme sortie d'une bouche de calorifère et occasionnée par la sciure de bois, flamme éteinte aussitôt au moyen d'un seau d'eau.

Dix minutes après, la représentation continuait; mais la salle était à peu près vide.

On nous conte qu'à la suite de cette panique, nombre de spectateurs se plaignaient de la disparition de leur porte-monnaie; les pick-pockets avaient trouvé là une bonne aubaine.

— Maintenant, reprit-elle gaiement, sans avoir l'air de remarquer le trouble de Roderic, nous nous dirons « tu » au lieu de « vous ». Vous, c'est bon pour les gens qui ne s'aiment pas. Veux-tu.

— Oui, mon Yvonne, mais pourquoi es-tu si belle ! répondit-il, le regard fixe, les joues rigides, la bouche contractée.

— Tu me trouves belle, parce que tu m'aimes, fit-elle en lui entourant le cou de ses deux bras, qui se dégageaient des manches dans leur transparente nudité.

Les caresses et les baisers absorbèrent tout le reste de la nuit. Roderic sentit vingt fois la nature le pousser au crime. Vingt fois il se répéta : Tant pis ! je serai un lâche, mais le courage aussi a des limites.

Puis il se disait : Non ! luttons encore; j'ai un trésor sous la main, mais il ne m'appartient pas. Le prendre ne serait pas seulement d'un lâche, ce serait d'un voleur.

Vers trois heures du matin, il s'arracha aux étreintes d'Yvonne et rentra chez lui, battant les murs de son couloir, cherchant sa porte comme un aveugle, parlant tout seul comme un aliéné.

— Je ne supporterai pas deux fois un pareil assaut, murmura-t-il en se couchant dans son petit lit, dont les gémissements répondirent à ses soupirs.

Le lendemain, Yvonne avait changé de

## Etat-Civil

Décès du 17 novembre 1884

Catherine Bernard, 66 ans, épouse de Pierre Poyet, rue Saint-Denis, 31.

Marie Chassain, 70 ans, veuve de Jean Venat, rue des Francs-Maçons, 5.

Claudine Juge, 5 ans, fille de Claude Juge, rue des Chappes, 27.

Augustine Dégache, 3 ans, fille de Benoit Dégache, route de Rochetaillée.

Jeanne-Marie Souvignet, 53 ans, ménagère au Bas-Montell.

Antoine Barou, 48 ans, marchand de vins, rue Soleysel, 25.

Antoine Julien, 74 ans, passementier, rue de la Mulatière, 87.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain un intéressant article : **Revendeurs et Revendeuses.**

## Saint-Chamond

USINE DES FORGES ET ACIÉRIES DE LA MARIINE. — Aujourd'hui vient le tour du contre-maître de la Fonderie.

Ce fameux contre-maître, qui s'appelle Grangier, est l'auteur de la grève des mouleurs. Quand il est entré à l'usine, on aurait dit qu'il voulait tout manger; il voulait faire mieux que ses prédécesseurs, et, pour finir, il a fait pire qu'eux tous.

1<sup>o</sup> Son premier soin a été de supprimer deux hommes occupés au redressage du fil de fer;

2<sup>o</sup> Il a supprimé le travail des ébarbeurs. Il a réduit de 150 francs à 100 francs les travaux à prix faits, et, à l'exemple de Pouchot, de Terrenoire, il renvoie les travailleurs de Saint-Chamond pour occuper ses compatriotes.

L'estime dont il jouit de la part des patrons croît avec sa platitude.

Nous avons tout lieu d'espérer que ça ne durera pas.

Espérons, travailleurs, le temps passera toujours.

Demain le tour d'un chef d'équipe.

## Rive-de-Gier

Antoine Décombray, 22 ans, forgeron à l'Herme, suivait, en compagnie de la nommée Louise Remondier, 26 ans, passementière, originaire de Saint-Etienne, un sentier longeant le canal de Givors.

Tous les deux, en état d'ébriété, sont tombés à l'eau; Décombray en a été quitte pour un bain froid; quant à Louise Remondier, elle a succombé.

## Le Chambon

Ce matin, vers huit heures et demi, une voiture de fagots, conduite par le sieur Jacques Chaussy, cultivateur à St-Paul-en-Cornillon, a été tamponnée et renversée par un train de tramways.

L'essieu a été brisé; le conducteur n'a eu aucun mal.

## Lorette

Par 12 voix sur 12 membres présents, et après de vives objections de la minorité qui a quitté la salle, le conseil municipal de Lorette a voté la laïcisation des écoles congréganistes de garçons.

## Firminy

Grave accident. — Un accident des plus malheureux est arrivé ce matin, vers dix heures, dans une carrière de pierres, sise au lieu des Razes, à Firminy, appartenant à M. Pierre Dubœuf et exploitée par M. Antoine Rousset, sculpteur.

Un bloc de pierres est tombé sur le nommé André Malhomme, âgé de 19 ans, et lui a cassé les deux jambes.

Son état est grave. Le sieur J. Rousset qui travaillait avec M. Malhomme a reçu aux reins une blessure que l'on espère être sans gravité.

## La Ricamarie.

TOUJOURS LES ÉCOLES. — M. le curé, dans son prône d'hier, a dit : Grâce à l'honorable M. Devilaine, directeur des mines de Montcrambert et de la Béraudière, nos bons frères (?) vont revenir au Montcel dans les bâtiments de la Compagnie pour diriger l'école libre.

Ce résultat est dû, a dit le brave curé, aux efforts du très digne, très honnête et très intègre JACQUEMART, maire de la commune, et de tout le conseil, dont les efforts ont tendu à ce résultat si favorable à la cause des ennemis de l'instruction démocratique.

Le résultat aurait pu être tout autre ! Mais les votes du conseil académique ont empêché que ces bons frères reprissent la direction complète des écoles communales.

Nous vous engageons fortement à envoyer vos enfants vers ces dignes instituteurs.

Le conseil est bon en effet, travailleurs, vous le savez, les bons frères, si recommandés par votre curé, sont les mêmes que ceux dont nous enregistrons les noms lorsqu'ils passent en cour d'assises sous l'inculpation d'attentats à la pudeur sur les jeunes enfants confiés à leur sainte éducation.

Et maintenant, pères de famille, suivant l'avis du curé, envoyez vos enfants à l'école de la compagnie.

Ils y apprendront que l'homme est fait pour être exploité et l'enfant verra par lui-même qu'il est exposé à toutes les fétrissures en suivant les cours des bons frères (?).

## Saint-Jean-Bonnefonds

A BAS LES MASQUES. — Nous apportons les preuves promises :

Le sieur Poyet, propriétaire, ami intime du *marabout*, sur un signe de ce dernier, il lève la main comme un guignol dont on tire les ficelles; n'a jamais été républicain et n'a pas l'envie de le devenir.

Viennent ensuite Cognet et Regnier, pour même signalement que le précédent. Ils ne sauraient, sous quelque prétexte que ce soit, déplaire à leur chef, le *marabout*.

Sapeurs-Pompiers. — Voilà plus de huit jours que nous avons posé la question au conseil municipal; et nous n'avons pas encore de réponse.

Il résulte d'une conversation que nous avons eue avec plusieurs pompiers, que leurs armes ne seront jamais à la disposition de la municipalité.

Un autre nous a dit que son ceinturon était à Paris, son coupe-choux à Marseille, et que, de son casque il avait fait un excellent pot-à-colle.

Les sapeurs se servent de leur hache pour couper du bois pour les besoins du ménage.

Ainsi de tout le fourniment. La commune sera obligée de payer la casse.

Allons, braves conseillers municipaux, un bon mouvement ! Nous attendons.

## Terrenoire

LES NONNES. — Il y a quelques temps, mourrait à Terrenoire, dans la grâce de Dieu, l'enjuponné Massardier, qui fut pleuré non-seulement par tout ce que Terrenoire compte d'amis de Gros-Jean et son copain Euvèrte, mais encore sur commande par les enfants des écoles de la compagnie, parce que, malgré le vote du Conseil général, il n'y a toujours pas à Terrenoire des écoles communales.

Les nonnes ont profité de cette occasion pour ensorceler les parents des enfants qui fréquentent les écoles, et leur ont fait pleurer, sur commande, le frocard Massardier. Des parents nous racontent même qu'ils ont eu toutes les peines du monde pour faire prendre à leurs enfants la nourriture habituelle.

Nous ne croyons pas qu'il soit autant nécessaire de pleurer un frocard, car ils ne sont pas rares, le ramolli Léon XIII en sacre suffisamment.

toilette, mais elle n'avait pas changé de résolution. Elle épilogua du ton le plus ingénu sur un rêve qu'elle avait fait. C'était moui : il lui semblait que ses veines coulaient du feu. Le matin, en se levant, elle avait dû boire consécutivement quatre grands verres d'eau pour se calmer. Et depuis ce moment-là elle était toute tremblante avec des chaleurs qui lui montaient jusqu'à la racine des cheveux et la faisaient rougir sans motif, si bien qu'au déjeuner, Réginald lui avait envoyé cette plaisanterie, à laquelle elle n'avait rien su riposter.

— Comme tu es allumée ! tu as donc joué à la main chaude ?

Puis elle évapourait dans les jointures des lassitudes incroyables et des espèces de picotements dans les doigts. Ainsi, tout à l'heure, en l'embrassant, elle avait été prise d'un engourdissement à croire qu'elle avait loupé en catalepsie. D'où provenaient ces phénomènes ? Est-ce qu'il ne serait pas bon qu'elle consultât un médecin ?

Et comme honteuse des battements de ses artères, elle allait se réfugier sur le cœur de son ami pour lui demander aide et protection contre elle-même.

Et cependant, la perspective du sacrifice auquel elle s'était résignée, la glaçait de terreur, et c'était dans la révolte, non dans le

délire de ses sens, qu'elle désorganisait, par ces avances presque brutales, toutes les sages dispositions de Roderic. L'amour qui emplissait son cœur ne faisait pas bouillonner son sang. Elle jouait la comédie de femme ardente et échevelée parce qu'il fallait que celui qu'elle avait choisi fut à elle et tout à elle. Elle aurait pu, défigurant un refrain connu, se répéter tout bas : on est bien forcé d'être malhonnête, quand on ne peut pas faire autrement.

Moins candide et moins neuve, Yvonne eût apporté plus de retenue dans ses cajoleries préméditées, car les coquetteries seules ont l'art d'attaquer les gens sans cesser de paraître se défendre. Mais Yvonne marchait à ses rendez-vous comme on monte à l'assaut, sachant qu'elle, c'est-à-dire son honneur, avait des chances d'y rester, mais résolue à aborder de front les positions et à garder le champ de bataille, dut-elle y coucher.

Dix jours de suite, elle revint à la charge. Roderic sortait de ses luttes, qu'on pouvait comparer à celles de Jacob avec l'ange — l'ange, c'était Yvonne — dans un état d'énerverment qui ruina son corps et déséquilibrait son cerveau. Généralement, il ouvrait alors toute grande la fenêtre de sa chambrette, et passait le reste de la nuit à humer l'air froid, qui faisait ses mains et son front un peu moins brûlants.

(A suivre)

## FEUILLETON DE L'AVENIR (76)

### LE... PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

Tout en lui débitant ces assurances de pessimisme, il la contemplant et n'osait pas toucher, tant elle lui paraissait comme enroulée d'une atmosphère parfumée dans laquelle il aurait honte de pénétrer. Mais elle ne lui laissa pas le temps de se reconnaître. Elle alla droit à lui, les bras tendus, et lui dit, le tutoyant pour la première fois :

— Est-ce que tu me trouves bien mise ? Chancelant comme un homme ivre, il regardait dans l'ouverture de son corsage des yeux injectés de passion. Ce tutoiement attendu acheva d'abattre toutes ses forces.

— Vous voulez donc me tuer ? vous voulez donc me tuer ? dit-il

## A TRAVERS LYON

**Vol à la tire.** — Hier, vers 7 heures du soir, Mme Frayer qui se trouvait près du cirque Rancy, a été rincée d'une sacoche contenant environ 200 francs en bijoux et en espèces.

Moralité : il faut ouvrir l'œil et le bon.

**Objets trouvés.** — Dans la soirée d'hier, il a été trouvé sur le cours Vitton, à l'angle de la rue Ney, un livret d'ouvrier au nom de Foudin (Auguste).

Il a été déposé (le livret) au bureau des objets trouvés.

**Arrestations.** — Dans la nuit d'hier, un habitant de la rue Sébastien-Gryphe, le nommé Boyer, a été trouvé couché sur la voie publique par des gardiens de la paix, au moment où il faisait, sans doute, les rêves les plus amers.

Réveillé en sursaut, il les traita de c..., sans sourcilier. Aussi, est-ce également sans sourcilier qu'on lui apposa la main dessus et qu'il fut emmené au poste sous la double prévention d'ivresse manifeste et d'insultes aux agents.

Pauvre homme !

— Un jeune homme de la rue Masséna, le nommé Victor Raffin, a été arrêté, hier, sous l'inculpation de vol.

Il paraît qu'une enquête est ouverte.

Espérons qu'elle aboutira plus vite que la fameuse enquête conduite par les 44.

— Dans la même journée, le nommé Louis Naquin, qui avait grossièrement insulté les agents, étant dans un état d'ébriété complète, a été arrêté également et conduit à la Permanence.

Il a pu ainsi méditer tout à son aise sur l'inconvénient proverbe :

« Qui a bu boira. »

**Un jeune homme précoce.** — Hier, à dix heures du soir, un jeune homme de 20 ans, le nommé Troubaday, rentrant chez lui, 16, rue Marignan, dans un état d'ébriété complète, souffleta sans rime ni raison une femme qu'il rencontra dans l'escalier et qui habite la même maison. Cette dernière, avec une amie qui l'accompagnait, se mit à remonter l'escalier en criant au secours.

Aussitôt, le mari de l'une d'elles accourut avec les deux femmes. C'est alors que le jeune homme, sortant un couteau de sa poche, se précipita sur la malheureuse, et voulant la frapper à la poitrine, enfonça son arme dans le bras droit, grâce à un mouvement que fit à ce moment la pauvre femme. Le bras fut ainsi transpercé complètement.

Le meurtrier fut saisi par les nombreux locataires qui étaient accourus aux cris de la victime, et remis entre les mains des agents qui le conduisirent au poste de l'avenue de Saxe.

Interrogé par les gardiens de la paix, on n'a pu tirer de lui que des paroles incohérentes. La victime de cet ivrogne dangereux a été conduite à la pharmacie Prince, cours Lafayette, et après les premiers soins que nécessitaient son état, elle a été reconduite à son domicile.

**Accident.** — Hier matin, à la gare de la Mouche, ne nommé Gidon, homme d'équipe, a eu un bras broyé et diverses contusions sur le corps, par suite d'un choc imprévu qui fit briser la barre d'attelage, entre les tampons de deux wagons, pendant une manœuvre. Par bonheur qu'il tomba en long de la voie, ce qui empêcha qu'il ne fût broyé par les wagons et la machine en marche.

**Accident mortel.** — Hier, un ouvrier maçon, le nommé L..., est tombé d'un échafau-

dage, placé au 3<sup>e</sup> étage d'une maison en construction et s'est tué sur le coup.

Son cadavre a été transporté à son domicile.

## Tribune libre

### Commission syndicale DE REPARTITION

Listes rentrées

Reliquat d'une partie de boules chez M. Lacroix, versé par M. Guy, 8 fr. — Collecte faite par les charpentiers, versé par Baudier, 129 fr. 95. — Collecte faite par les charpentiers, versé par Geneste, 112 fr. 95. — Maison Perrin, versé par Guérin, 23 fr. 30. — 2<sup>e</sup> versement fait par les ouvriers de la compagnie générale de navigation, 41 fr. 55. — Maison Piguay, versé par Gabat, 59 fr. — Fonderie de cuivre des ateliers d'Oullins, 32 fr. 75. — 2<sup>e</sup> versement des ouvriers de la maison Debienne, 13 fr. — Maison Luthringer, apprenteur, versé par Garel, 33 fr. 85. — Atelier de construction de la maison Volle, Vossel, Deschamps et Cie, versé par Garrel, 6 fr. 10.

Les ouvriers sans travail sont prévenus que les inscriptions reprendront vendredi; mais, vu le peu de fonds que possède la commission, seuls les ouvriers qui ne vont pas aux mairies auront droit à la répartition.

Les inscriptions auront lieu les vendredis et les mercredis, la répartition les lundis et les jeudis.

La Commission.

### Groupe rationaliste de la Morale positive

Le groupe donne avis aux familles qui feraient des funérailles civiles qu'un drap mortuaire brodé aux insignes de la Ligue anticléricale est à leur disposition.

On le demandera au moins six heures avant l'enterrement, nanti d'une lettre du décès. Le drap sera ensuite rapporté à son dépôt, rue Villeroy, 29.

### Dames réunies.

Bureau de placement gratuit, ouvert tous les jours, de 2 à 4 heures, 58, rue Chaponnay, au 2<sup>e</sup>.

On demande des ouvrières brodeuses sur ornements d'église, des bonnes couturières pour tailleuses.

On trouvera dans notre bureau des employés pour maisons de commerce, des domestiques et femmes de ménage.

## TEINTURE LYONNAISE

Réponse au questionnaire de la Commission parlementaire des 44, nommée pour étudier les causes de la crise industrielle.

PREMIÈRE QUESTION

Quel est l'état de votre industrie ?

(suite)

Si l'on défalque ce que nous teignons pour l'étranger, on s'aperçoit que l'importance de la fabrique de Créfeld est de plus du quart de celle de Lyon, pourtant, il y a dix ans, Créfeld était Lien peu de chose.

Le gouvernement fait-il quelque chose pour arrêter l'émigration de la teinture et de la soierie en Allemagne et ailleurs.

C'est avec un extrême regret que nous sommes obligés de répondre NON. Diminuons-t-

on les impôts qui chargent le travailleur, a un tel point qu'il faudra bientôt qu'il meurt afin de satisfaire au fisc. Nous répondrons encore NON.

Le budget, au lieu de diminuer, continue sa marche ascensionnelle, et pour en donner une preuve, nous allons laisser la parole aux chiffres.

Le budget français était, en 1814, de 990 millions. Il s'est maintenu à ce chiffre jusqu'à 1830, de 1830 à 1847, il atteignait le chiffre de 1 milliard 350 millions, de 1848 à 1851 : 2 milliards 117 millions, de 1852 à 1870 : 2 milliards 300 millions, en 1873 il est de 3 milliards 388 millions, et pour 1884 la carte à payer est de 3 milliards 403 millions 200 mille 884 francs. Ce qui fait actuellement que, sur une population de 35 millions d'habitants, nous avons à payer 97 fr. 23 centimes par tête. Nous avons de plus à ajouter à ce chiffre 25 milliards d'emprunt fait par les villes depuis 1814.

Devant des chiffres aussi formidables, les hommes de notre gouvernement ont-ils fait quelque chose, ont-ils étudié les moyens à employer pour arrêter cette marée fabuleuse du budget.

Nous répondrons encore NON.

L'on nous objectera sans doute que c'est l'empire qui a endetté la France. Nous savons trop que l'empire, ce gouvernement d'exécrable mémoire qui devait s'effondrer dans le sang, nous a laissé 5 milliards de rançon de de rançon de guerre, sans tenir compte des dettes antérieures, dont nous ne voulons point entreprendre l'énumération, malgré cela, notre gouvernement, nous voyons dire que les hommes qui sont à sa tête, ainsi que leurs prédécesseurs pouvaient grandement réaliser des économies, pourquoi ne l'ont-ils pas fait ? c'est parce qu'ils ont tenu de conserver avec soin tous les budgets de la monarchie, et ces mêmes fonctionnaires, dont la moitié ne sont que des parasites qui touchent des appointements fabuleux et qui nous méprisent.

Qu'ont-ils fait, nos gouvernants, pour pallier au sinistre héritage que nous a légué M. Thiers avec le traité de Francfort ; ce traité, soi-disant de paix, qui nous met sous le joug de l'Allemagne et qui nous fait plus de mal que la guerre elle-même ?

Rien !

Et nos tarifs douaniers qui auraient tant besoin d'être remaniés au mieux de nos intérêts, surtout au point de vue de notre industrie lyonnaise, la soierie, s'en occupe-t-on ? Nous disons non.

Et si l'argent manque, si le budget ne s'équilibre pas, on augmente les anciens impôts, on l'on en crée de nouveaux, le travailleur est là pour être saigné aux quatre veines ; et par contre, le rentier dort tranquillement sur ses deux oreilles, sachant assurément qu'on n'imposera pas la Rente, ce qui existe pourtant dans certaines puissances monarchiques.

Messieurs, d'après le triste tableau que nous venons de dépeindre et soumettre à vos yeux, il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le travailleur français émigre à l'étranger, où les charges sont moins fortes et emporte en même temps notre industrie lyonnaise, une des gloires de notre pays.

(A suivre)

### Fédération des Chambres syndicales lyonnaises

Tous les membres des bureaux des syndicats fédérés ou non sont invités à une réunion privée qui aura lieu mercredi, 19 novembre, à huit heures du soir, au siège social, rue Grôlée, n° 38.

ORDRE DU JOUR :

Décisions à prendre au sujet du vote émis en assemblée publique, dimanche, 16 novembre, salle des Folies-Bergères.

## L'AVENIR DE LYON BON

Pour une POLICE de la Société

## LE TRAVAIL

INDEMNITÉS GARANTIES :

En cas de mort. 500 Francs  
En cas d'incapacité permanente de travail. 500 Fr.

Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.

18 Novembre 1884

## BOURSE DE LYON

Lyon, 17 novembre 1884.

La liquidation se présente bien : elle sera facile ; d'abord parce que les engagements sont restreints, ensuite parce que les contreparties ne manquent pas. Un peu de hausse et beaucoup de fermeté, c'est naturellement le dénouement qui en fait les frais.

Doit-on, peut-on avoir un peu de confiance en l'avenir et tenir une position à la hausse ? Nous croyons que le plus habile sera celui qui saura réaliser sans craindre les petits profits. Nous ne savons pas plus que M. Ferry lui-même ce que nous ménageant les événements. Soyons donc prudents.

Rentes inertes à 78,45 et 107,82.

Italien, 96,92, 30 novembre.

Unifiée, 321,32, fin novembre.

Crédit Lyonnais, 525.

Banque Ottomane, 589,37.

Landerbank, 475.

Autrichiens, 628,75.

Lombard, 315.

Saragosse, 401,25.

Nord Espagne, 520.

## Bourse de Paris

3 0/0 français	73 42	Mob. esp. jonia.	130
3 0/0 amortissable	80 02	Fondateur lyon.	586
3 0/0 nouveau	80 02	Banque ottomane	586
4 1/2 0/0 (1883)	107 82	Banque autrichienne	476
5 0/0 italien	96 92	Banque hongroise	586
4 0/0 espagn. extr.	58 75	Lyon	525
5 0/0 turo	8 30	Autrichien	628
Egypt. 6 0/0 (1877)	320	Lombard	315
Banque de France	5170	Saragosse	398
Crédit foncier	1292	Nord-Espagne	520
Crédit mobilier	245	Suez	1900
Crédit lyonnais	523	Consolid. à Londres	100 13 1/2

N° 77

L'Avenir de Lyon

## BON D'ACHAT

18 Novembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous les jours et conservé.

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

## L'OUEST

Compagnie anonyme d'assurances sur la vie  
Constituée avec l'autorisation  
et sous le contrôle du Gouvernement

SIÈGE SOCIAL :

22, rue des Capucines — PARIS

RENTES VIAGÈRES

immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 0/0  
et plus, suivant l'âge et le délai.

RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES  
avec remboursement au décès du rentier du  
capital de la rente

ASSURANCES PAYABLES

en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation  
d'Enfants.

Les placements des Fonds des Assurés et  
des Rentiers sont garantis par Hypothèques  
sur un Domaine immobilier s'élevant à  
plus de 100 Millions.

S'ADRESSER

Pour tous renseignements à la Compagnie

M. HESS

79, place des Jacobins — LYON

Se vend à Lyon

## LIVRE D'OR

de P. PEYRON

A VENDRE A CREDIT  
Quai Saint-Antoine  
JOLI

COMPTOIR-CAFÉ  
Travail pour deux personnes  
PRIX : 1,200 FR.

L'ECHO de LYON  
Transféré : 4, rue Mercière, au 2°

LA GRANDE CONCURRENCE  
19, rue Hippolyte-Flandrin

LYON — PRÈS LA RUE D'ALGÈRIE — LYON  
Grand arrivage de papiers peints à des prix  
exceptionnels de bon marché.

## TOPIQUE



soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur,  
de 50 centimes à 3 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandat).

AVIS. — Se défier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND AINÉ, et l'usine ci-centre.

## BERTRAND AINÉ

Le seul ayant été breveté et dont la  
vente a été permise par arrêté de la Cour  
de cassation du 8 janvier 1854. — QUARANTE ANS DE SUCCÈS — INFAILLIBLE  
contre les douleurs rhumatismales,  
les névralgies, sciaticques, congestions cérébrales,  
ophtalmies, douleurs de reins,  
fluxions de poitrine, pleurésie, toux rebelles,  
etc. — Peu de maladies ne reçoivent un  
soulagement immédiat par son application. — Prix, suivant grandeur,  
de 50 centimes à 3 fr. (Envoi franco contre timbres ou mandat).

AVIS. — Se défier des imitations, exiger comme garantie la signature BERTRAND AINÉ, et l'usine ci-centre.

TABAC Centre de Lyon, recette :  
8,500 f. Aff. splendide. —  
S'adr. à M. Ballay, 7, pl. des Terreaux.

## L'AVENIR

44, Rue Ferrandière, Lyon

Magasin DE COIFFEUR. — Centre.  
Pr. 4,000 f. — Loc. 560 f. —  
Départ après fortune.

Café-BILLARD. — Terreaux — b. log.  
p. 6,000 f. — Maison très ancienne.  
Herbage Porte-pôt, Laiterie. — Cause  
départ. — p. 1,100 f.

## CHAPELLERIE PRADE

Chapeaux feutre haute nouveauté, premier  
choix, 40 0/0 de rabais. — Nouvel arrivage  
de 3 60, dernier genre, pour hommes,  
dames et enfants.  
Grand choix de coiffures de voyage en tous  
genres.  
Chapeaux fantaisie pour enfants à des prix  
exceptionnels.

20, Quai Saint-Antoine, 20

## CABINET DE M. GOULLON

Défenseur aux Tribunaux de Paix  
et de Commerce

69, Passage de l'Argue, 69

A CÉDER  
Cabinet de Lecture et Papeterie,  
belle position, peu de frais. — 4.000 volu-  
mes, beaux agencements, prix : 3.000 fr.

— Pressé.  
Grand choix d'Hôtels, Cafés, Restau-  
rants, Comptoirs, Epicerie, Maga-  
sins en tous genres et Immeubles.  
Prêts hypothécaires.